



Durée de la formation

1 jour et demi - 10 heures 30



Les + de la formation

Le contenu du stage intègre l'évolution des textes réglementaires liés à la formation en habilitation électrique



Public

- Personnel d'exploitation, d'entretien ou polyvalents appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement.
- Groupe de 6 à 10 stagiaires maximum.



Prérequis

- Être âgé de plus de 18 ans
- Maîtrise des savoirs de base en français
- Avoir les compétences techniques dans le domaine du remplacement et du raccordement des équipements électriques.
- Être titulaire d'une attestation de compétence de moins de 3 ans délivrée à l'issue d'une formation initiale ou de la dernière formation de recyclage de même catégorie.
- Être équipé des EPI de base (tenue de travail sans présence de métal (boutons et fermetures éclair en plastique) ou tenue de travail jetable, chaussures de sécurité, casque, paire de gants)
En l'absence d'EPI, le salarié ne pourra pas participer aux exercices pratiques et par conséquent, l'attestation de compétence ne pourra lui être délivrée



Lieux

- **BTP CFA Vienne**
3 rue de Chantejeau—86280 Saint-Benoît
05.49.57.14.66 <http://www.btpcfa-vienne.fr/>
- **BTP CFA Charente-Maritime**
11 rue de l'Ormeau de Pied - 17100 Saintes
05.46.74.37.22 <http://www.btpcfa-charente-maritime.fr>
- **BTP CFA Charente**
Allée du Chef Luc - 16260 Chasseneuil sur Bonniere
05.49.57.11.34 <http://www.btpcfa-charente.fr/>



Objectifs de formation



L'objectif du recyclage et du suivi de l'habilitation est d'entretenir et de compléter, le cas échéant, les savoirs et savoir-faire

La périodicité recommandée du recyclage est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent

Contenu de la formation



Module 1 - Thèmes communs au recyclage

- Retour d'expérience
- Notions élémentaires d'électrotechnique
- Analyse et prévention du risque électrique
- Ouvrages ou installations : limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Mise en place de moyens de protection, consignation et mise en sécurité
- Équipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Module 6 : thèmes spécifiques BS

- Limite de l'habilitation BS
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique
- Matériels électriques dans leur environnement
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI
- Mise en sécurité d'un circuit
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire.

Module 7 : thèmes spécifiques aux manoeuvres

- Matériels électriques dans leur environnement
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI
- Habilitation lettre « E » : limites, analyse des risques et prévention
- Acteurs concernés par les manoeuvres
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Instruction de sécurité spécifique aux manoeuvres

Validation de la formation



- Attestation d'aptitude pédagogique à la prévention des risques d'origine électrique : test avec pourcentage de réussite fixé à 75%.
- Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues, il se verra délivrer une attestation de suivi de la

Moyens pédagogiques et supports

Exposés / Diaporamas / Débats

Études de cas / Applications pratiques

Plateforme pédagogique de formation et support pédagogique

